

Plan (IPR)



- A SCIENCES HUMAINES**
- 1 Psychologie
 - 2 Principes d'éducation
 - 3 Techniques pédagogiques
 - 4 Problèmes scolaires
 - 6 Philosophie
 - 7 Sociologie
 - 8 Littérature générale
 - 9 Anthropologie
 - 10 Masculin-Féminin
 - 11 Linguistique, sémiotique, sciences langage
 - 12 Accompagnement (maladie, mort, deuil)

- B HISTOIRE DE L'EGLISE**
- 1 Etudes historiques
 - 2 Manuels d'histoire de l'Eglise
 - 3 Patrologie
 - 4 Vie des Saints
 - 5 Histoire des Religions

- C LITURGIE**
- 1 Principes
 - 2 Liturgie et catéchèse
 - 3 Les Sacrements
 - 4 L'Eucharistie
 - 5 Missels et recueils de chants

- D BIBLE ET EXEGESE**
- 1 Textes bibliques
 - 2 Exégèse
 - 3 Manuels d'histoire sainte
 - 4 Etudes sur l'histoire du Salut
 - 5 La vie de Jésus
 - 6 Théologie et spiritualité biblique
 - 7 Archéologie biblique
 - 8 Cahiers Evangile

- E CATECHESE ET FORMATION**
- 1 Histoire de la catéchèse
 - 2 Principes de catéchèse
 - 3 Art et catéchèse
 - 4 Catéchismes de référence, théo. pratique
 - 5 Joseph COLOMB
 - 6 Formation des catéchistes et méthodes
 - 7 Catéchèse pour les adultes*
 - 8 Catéchèse pour les ados (12-19 ans)*
 - 9 Catéchèse pour les enfants (0-11 ans)*
 - 10 Catéchèse en milieux spécialisés*
 - 11 Formation des adultes

* *Ouvrages de type universitaire*



- F REFLEXION DOCTRINALE**
- 1 Théologie systématique
 - 2 Apologétique
 - 3 Exposés de la foi catholique
 - 4 Pastorale et sociologie religieuse
 - 5 Homélitique
 - 6 Réflexion chrétienne
 - 7 Théologie et société
 - 8 Documents pontificaux
 - 9 Œcuménisme

- G THEOLOGIE MORALE & VIE SPIRITUELLE**
- 1 Théologie morale
 - 2 Prière et méditation
 - 3 Formation du caractère et vocation
 - 4 Ouvrages de spiritualité
 - 5 Biographies
 - 6 Initiation à la vie et éducation morale
 - 7 Parents chrétiens et éducation religieuse
 - 8 Epoux chrétiens

- OMD ORIENTATIONS, MANUELS ET DOCUMENTS**
- 1 Programmes et parcours généraux
 - 2 Collège-Lycée
 - 3 Primaire
 - 4 Paroisse

- U USUELS**
- | | |
|-----|-----------------------|
| bex | Bible et Exégèse |
| ge | Généraux |
| n | |
| his | Histoire |
| lit | Liturgie et Catéchèse |
| sch | Sciences Humaines |
| the | Théologie |

Bibliothèque de l'Institut de Pédagogie Religieuse

Règlement intérieur

1. Réglementation d'accès

La Bibliothèque de l'Institut de Pédagogie Religieuse est ouverte à tous, sans condition préalable d'inscription. Tous les lecteurs ont accès librement à l'ensemble des collections, au poste de consultation informatique et à la salle de travail. Les ouvrages consultés doivent être déposés sur la table réservée aux retours. En aucun cas le lecteur ne remettra par lui-même les livres et revues en rayonnage.

Il est strictement interdit aux lecteurs de fumer, boire ou manger dans la bibliothèque. Les lecteurs s'engagent par ailleurs à respecter le silence pour le bien-être des autres usagers ; les téléphones portables doivent notamment être en mode silencieux ou éteints. L'utilisateur accepte de présenter le contenu de ses effets personnels sur demande du bibliothécaire. La fréquentation et l'usage de la bibliothèque supposent l'acceptation du règlement intérieur.

2. Modalités d'inscription

Il est nécessaire d'être inscrit pour pouvoir emprunter. L'inscription est gratuite avec condition préalable d'inscription universitaire dans l'Université De Strasbourg ou d'y enseigner. Pour s'inscrire, le lecteur doit présenter une carte d'étudiant de l'année universitaire en cours ou une pièce d'identité et un justificatif de domicile de moins de trois mois. Ces pièces peuvent être redemandées à tout moment dans le but de réactualiser l'inscription en cours.

3. Réglementation du prêt

Au maximum, il pourra être emprunté 5 documents pour une durée de 4 semaines. Le prêt est renouvelable une fois, avant l'échéance du premier emprunt. Les documents non classés dans les rayonnages ne sont pas empruntables, notamment ceux déposés sur la table réservée aux retours. De même les revues et les ouvrages dont la cote commence par EREB, OMD ou U sont exclusivement à consulter sur place. Au cas par cas, d'autres ouvrages, notamment des ouvrages anciens, peuvent ne pas être empruntables.

Les documents sont à restituer en mains propres au personnel de la bibliothèque. En cas de dépassement des délais de retour, le droit de prêt est suspendu pour une durée égale au nombre de jours de retard. Si plusieurs ouvrages sont en retard, il y a cumul des durées de dépassement.

Tout retard est signalé pour une lettre de rappel envoyée au lecteur. Dans le cas où les documents ne sont pas restitués après l'envoi d'une seconde lettre de rappel, le lecteur s'expose à des poursuites. En cas de perte ou de détérioration d'un ouvrage, le lecteur en informe le responsable de la bibliothèque et s'engage à racheter le document.

4. Photocopies

Les documents exclus du prêt peuvent faire l'objet d'une sortie exceptionnelle pour photocopie après accord du personnel. Le lecteur remplit une fiche de sortie « photocopie » et laisse au bibliothécaire une carte étudiant ou une pièce d'identité qui lui sera restituée au retour du document. Il est de la responsabilité du lecteur de rester en accord avec la loi en matière de photocopie des œuvres.

5. Sanctions

Toute personne prise en flagrant délit de vol, de tentative de vol, de détérioration, qui perturberait le bon fonctionnement de la bibliothèque, ou qui ne respecterait pas le présent règlement, est passible de sanctions : suspension de prêt. exclusion de la bibliothèque. communication du dossier aux doyens des Facultés.



Nous contacter

**Bibliothèque
de l'Institut de Pédagogie Religieuse (IPR)**

9, Place de l'Université
67084-Strasbourg Cedex

@ : biblio_ipr@hotmail.fr